

Cabinet d'avocats Guegan

De: Cabinet d'avocats Guegan [laurence.guegan@wanadoo.fr]
Envoyé: mardi 25 juin 2013 11:24
À: 'gerloge.copropriete@wanadoo.fr'
Objet: 50471 - ASL FLANDRE SUD - STATUTS (MISE A JOUR)
Pièces jointes: Statuts ASL (modifies).dotx; 20130625100824.pdf

Importance: Haute

Lettre et statuts modifiés.

Laurence GUEGAN
Spécialiste en droit immobilier
Avocat à la Cour
132 avenue de Wagram
75017 PARIS
Tél. 01 40 54 77 00
Fax. 01.44.40.49.05

LAURENCE GUEGAN

AVOCAT A LA COUR

Spécialiste en Droit Immobilier

132, AVENUE DE WAGRAM
75017 PARIS

TEL. 01.40.54.77.00
FAX. 01.44.40.49.05

Paris, le 25 juin 2013

S.A.R.L CABINET GERLOGE
Madame Marie-Christine BOURDONNE
33 boulevard Berthier
75017 PARIS

Par mail : gerloge.copropriete@wanadoo.fr

Nos réf. : 50471 - LG /LG /VV
Aff. : ASL FLANDRE SUD - STATUTS (MISE A JOUR)
Vos réf. :

Chère Madame,

Je fais suite à vos courriels des 31 mai et 20 juin concernant la mise à jour des statuts de l'ASL FLANDRE SUD.

➤ **Réponse à votre courriel du 31 mai 2013**

- *"Cf article 16 – Répartition des charges de l'immeuble : le volume 41 apparaît toujours comme étant propriété de la SAGL, la RIVP étant désormais propriétaire (cf déclaration de propriété ci-jointe)".*

J'ai bien pris note que la "RIVP" est désormais propriétaire du volume 41 et modifie donc (en bleu) les statuts sur ce point, pages 11 et 14 (modifications en bleu).

- *"Il convient également de préciser dans la déclaration à annexer" :*

J'ai bien noté la désignation cadastrale et la contenance du volume 41 ainsi que l'origine de propriété.

Toutefois, je vous précise que la mise à jour établie par mon Cabinet ne concerne que les statuts de l'ASL FLANDRE SUD eux-mêmes.

Je rappelle que la désignation cadastrale et contenance du volume 41 figurait dans l'état descriptif de division en volumes établi par le notaire.

Il conviendra effectivement de préciser dans la déclaration établie par chaque adhérent et annexée aux statuts, la désignation cadastrale et contenance du volume 41 ainsi que l'origine de propriété.

- *"Maitre Guegan, a précisé qu'il était nécessaire de publier aux hypothèques la mise à jour de ces statuts. Après m'être rapprochée de notre service juridique, il apparaît que cette publication n'est pas obligatoire étant donné que cette mise à jour est déposée à la Préfecture et est publiée au JO. De plus, pour pouvoir valablement être publié au service des hypothèques, les statuts doivent être établis par un notaire. Pourriez-vous m'apporter plus de précisions sur ces 2 derniers points" ?*

Les statuts d'origine de l'ASL FLANDRE SUD étant inclus dans l'acte établi par le notaire contenant l'état descriptif de division en volumes, cet acte a été nécessairement publié à la Conservation des hypothèques.

Dans le cadre de la modification des statuts, les dispositions relatives aux formalités de publication sont celles prévues à l'article 8 de l'ordonnance du 1er juillet 2004, c'est-à-dire que les statuts sont enregistrés auprès de la Préfecture qui en publie un extrait dans la Journal Officiel.

➤ Réponse à votre courriel du 20 juin 2013

- *« Les statuts de l'association syndicale libre s'appliqueront à l'immeuble ci-dessus et s'imposeront aux propriétaires de partie de celui-ci. () Sont annexés aux statuts le plan parcellaire prévu à l'article 4 de l'Ordonnance n° 2004-632 du 1^{er} juillet 2004 et une déclaration de chaque adhérent spécifiant les désignations cadastrales ainsi que la contenance des immeubles pour lesquels il s'engage. En effet, l'ASL n'est pas un immeuble. De plus vous indiquez que le plan parcellaire est à verser aux statuts, ce qui n'est pas le cas".*

La phrase selon laquelle *"Les statuts de l'association syndicale libre s'appliqueront à l'immeuble ci-dessus et s'imposeront aux propriétaires de partie de celui-ci"* figurait dans les statuts d'origine. Elle n'a pas fait l'objet de modifications de ma part.

S'agissant du plan parcellaire visé à l'article 4 de l'ordonnance du 1er juillet 2004 et devant être annexé aux statuts, il s'agit d'une disposition impérative.

- *Page 2, §3 : « son premier siège est fixé au siège de la société SAGI, soit actuellement à PARIS 8^{ème} arrondissement, 64 rue de Lisbonne. Merci de vérifier l'adresse du siège actuel de la SAGI (identification au RCS)"*

Il résulte de l'extrait K bis de la société SAGI que j'ai levé auprès d'Infogreffe et dont copie jointe, que cette société a été radiée le 10 août 2010 par suite de sa fusion absorption par la SOCIETE NATIONALE IMMOBILIERE, le dernier siège mentionné étant 20 Place des Vins à PARIS 12ème.

Il convient donc de déterminer un nouveau siège.

- Pages 11, 12 et 14 : le VAISSEAU FRANÇAIS n'existe plus. Il faut le remplacer par la SCI THOMAS.
- Page 12, §2 :
Remplacer la mention « porte basculante » par celle de « porte à double vantaux ».
Remplacer la faute de frappe « blocs (le secours, etc...) » par « blocs de secours ».

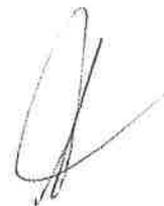
Les statuts ont été rectifiés sur ces différents points, les modifications figurant en bleu.

Restant à votre disposition,

Je vous prie de croire, Chère Madame, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Laurence GUEGAN

P.J
Projet modifié de statuts
Extrait K bis de la SAGI

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'L. Guegan', written over the printed name.

Extrait Kbis

IMMATRICULATION AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Extrait au 24 juin 2013

IDENTIFICATION

<i>Dénomination sociale :</i>	SOCIETE ANONYME DE GESTION IMMOBILIERE
<i>Sigle :</i>	SAGI
<i>Numéro d'identification :</i>	562 031 278 R.C.S. PARIS
<i>Numéro de gestion :</i>	1956 B 03127
<i>Date immatriculation :</i>	06 mars 1956
<i>Date de radiation :</i>	10 août 2010

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA PERSONNE MORALE

<i>Forme juridique :</i>	Société anonyme
<i>Au capital :</i>	32 000 000,00 EUROS
<i>Adresse du siège :</i>	20 PL DES VINS DE FRANCE 75012 PARIS
<i>Durée de la société :</i>	Jusqu'au 17 octobre 2029 Prorogation jusqu'au 21 juin 2106
<i>Date d'arrêté des comptes :</i>	le 31 Décembre
<i>Constitution - Dépôt de l'acte constitutif :</i>	le 18 octobre 1930
<i>Publication :</i>	Les archives commerciales de france du 18 octobre 1930

ADMINISTRATION

<i>PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</i>	Monsieur CHAZELLE YVES né(e) le 24 juillet 1958 à HENIN-LIETARD (62110) (FRANCE) de nationalité Française demeurant 11 CHE SCRIBE 92190 MEUDON
--------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<i>DIRECTEUR GENERAL (NON ADMINISTRATEUR)</i>	Monsieur MARTIN BERNARD né(e) le 17 août 1951 à PARIS (75020) (FRANCE) de nationalité Française demeurant 22 AV GABRIEL PERI 92160 ANTONY
---------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<i>ADMINISTRATEUR</i>	SOCIETE NATIONALE IMMOBILIERE - Société d'économie mixte à directoire (470 801 168 R.C.S PARIS) 100-104 AV DE FRANCE 75013 PARIS représentée par MONSIEUR DROUET DE LA THIBAUDERIE FREDERIC NE(E) LE 10-07-1964 A ARGENTEUIL 95100 (FRANCE) DE NATIONALITE FRANCAISE DEMEURANT 7 R DU HAMEAU 78480 VERNEUIL SUR SEINE
-----------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<i>ADMINISTRATEUR</i>	Monsieur BAYARD SERGE né(e) le 24 octobre 1963 à VILLEFRANCHE SUR SAONE (69400) (FRANCE) de nationalité Française demeurant 3BIS R LOUIS BRAILLE 75012 PARIS
-----------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<i>COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE</i>	COREVISE - Société anonyme (331 621 318 R.C.S PARIS) 3-5 R SCHEFFER 75016 PARIS
----------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------

TITULAIRE

MAZARS & GUERARD - Société anonyme
(784 824 153 R.C.S PARIS)
LE VINCI 4 ALL DE L'ARCHE 92075 LA DEFENSE CEDEX

**COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUPPLEANT**

FIDINTER - Société anonyme
(652 056 110 R.C.S PARIS)
3-5 R SCHEFFER 75116 PARIS

**COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUPPLEANT**

Madame CHIGNARD ANNE
nom d'usage VEAUTE
né(e) le 01 avril 1963 à TOURS (ST SYMPHORJEN) (37000) (FRANCE)
de nationalité Française
demeurant 34BIS AV ALPHONSE CHERRIER 92330 SCEAUX

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE COMMERCIALE

Origine de la société : CETTE SOCIETE SE CONSTITUE
Origine du fonds ou de l'activité : CREATION D'UN FONDS DE COMMERCE
Activité : CONSTRUCTION ET GESTION D'IMMEUBLES
Adresse de l'établissement principal : 20 PL DES VINS DE FRANCE 75012 PARIS
Commencement d'activité le : 01 janvier 1930
Mode d'exploitation : EXPLOITATION DIRECTE

OBSERVATIONS

numéro 1 REIMMATRICULATION DU N 245 888 B
numéro 1 MISE EN HARMONIE DES STATUTS AVEC LA LOI DU 30
DECEMBRE 1981 DU 3 JANVIER 1983 - DU 30 AVRIL 1983 - DU 1 ER
MARS 1984 ET DU 7 JUILLET 1983 RELATIVE AUX SEM LOCALES
numéro 1 SOCIETE REGIE PAR LA LOI DU 24 JUILLET 1966 ET LE DECRET DU
23 MARS 1967 SUR LES SOCIETES COMMERCIALES.ASSEMBLEE
DU 27 JUIN 1968
22 février 2007 numéro 47 REALISATION DE L'APPORT PARTIEL D'ACTIFS A LA SOCIETE
REGIE IMMOBILIERE DE LA VILLE DE PARIS, RIVP, SOCIETE
D'ECONOMIE MIXTE ET LOCALE 4 PLACE SAINT-THOMAS
D'ACQUIN 75007 PARIS, 552032708 RCS PARIS DE SA BRANCHE
D'ACTIVITE CORRESPONDANT AU DOMAINE CONVENTIONNEL
DE GESTION DE LOGEMENTS AIDES VILLE DE PARIS.
10 août 2010 numéro 149 RADIATION. FUSION ABSORPTION PAR SOCIETE NATIONALE
IMMOBILIERE SOCIETE ANONYME D'ECONOMIE MIXTE A
DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE 100/104 AVENUE DE
FRANCE 75013 PARIS 470 801 168 R.C.S.PARIS LE 24-06-2010

Le Greffier



Fin de l'extrait